

F.C. INGERSHEIM

F.C. INGERSHEIM 1925

Affilié à la LAFA sous le n° 503949

36^{ème} GRAND MARCHE AUX PUCES

DIMANCHE 30 août 2026

PLACE DE LA MAIRIE à INGERSHEIM de 7H00 à 18H00

PETITE RESTAURATION assurée par les **Organisateurs**

Emplacements : 5 m/l de façade et 4 m/l de profondeur (environ) Prix : 15 €

VOTRE VOITURE PEUT RESTER SUR L'EMPLACEMENT

Professionnels, Brocanteurs et Antiquaires ne sont pas admis.

Talon de réservation à envoyer à :

M. Patrick DOMENECH 10, rue de la Fecht 68230 WALBACH Tél. 06 31 05 85 13

TALON DE RESERVATION D'UN EMBLACEMENT AU MARCHE AUX PUCES DU 30 AOUT 2026

NOM..... Prénom.....
Né(e) le..... à.....
Demeurant à : N°..... Rue.....
Code Postal..... Ville.....
Téléphone Portable : Fixe : Email :@.....
Titulaire de la Pièce d'identité CNI N°..... ou Passeport N°.....
Délivré par..... En date du.....
Propriétaire du véhicule immatriculé N°.....
Demande de réservation de 5 mètres..... Nature du Stand.....
Observations :

Ci-joint un chèque de €..... à l'ordre du FOOTBALL CLUB D'INGERSHEIM

TOUT TALON INCOMPLET OU NON ACCOMPAGNE DU REGLEMENT NE SERA PAS CONSIDERE

A T T E S T A T I O N

Je susnommé(e) - Exposant au MARCHE AUX PUCES se déroulant le 30 août 2026 à INGERSHEIM

DECLARE SUR L'HONNEUR

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés
- Ne participer qu'à titre exceptionnel à ce type de manifestation
- Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre
- **Je m'engage à laisser l'emplacement PROPRE à mon départ**

Fait à..... Le.....

Signature

Toute personne pratiquant le recel ou commettant des infractions assimilées ou voisines de celui-ci, violant les dispositions réglementant la vente ou l'échange de certains objets mobiliers est passible des sanctions prévues aux articles 321/1 à 321/8 à R 633/1 à R 633/5 et R 635/3 à R 635/7 du Code Pénal.